



PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST



PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

Réunion du GT3 sous-groupe « Sylviculture de demain »
Lycée agricole de Pixérécourt à Malzeville – 16 mars 2018

Compte-rendu

La liste des participants est jointe en **annexe**.

L'ordre du jour était le suivant :

Point 1/	Les outils et technologies de suivi de la ressource (présentation par J. BOIFFIN du CRPF et A. COLIN de l'IGN)
Point 2/	Comment assurer le renouvellement et l'amélioration des peuplements : 2.1 Comparaison des orientations régionales forestières des 3 ex-régions : choix d'essences, traitements, types de régénération, ages d'exploitabilité... et échanges sur les orientations futures (présentation par H. RICHARD de la DRAAF), 2.2 Incitation au renouvellement et à l'amélioration des peuplements – échanges sur les actions (présentation par E. KARCHER de la DRAAF et M. LEBECQUE de la Région).

Les diaporamas présentés sont disponibles sur le site internet de la DRAAF Grand Est : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>

1) Principaux échanges sur les outils et technologies de suivi de la ressource :

- Dans le cadre du suivi de la ressource, il serait intéressant de mutualiser et mettre en commun des données, des outils, des moyens, des compétences disponibles au niveau régional (plus d'échanges entre ONF, CRPF et IGN) : problème du coût de l'acquisition de données et de la compatibilité des bases de données à prendre en compte.
- Beaucoup de sujets et d'outils relèvent encore de la R&D avec des coûts élevés. Pour certains outils, le coût de la technologie est encore un obstacle.
- Il est aussi important de caractériser les forêts sur les aspects environnementaux et de biodiversité (biodiversité, forêts anciennes, diamètres...).
- Dans le recueil des données, la phase terrain sur les placettes est aussi importante, elle permet de recueillir plus de données.

2) Principaux échanges sur le renouvellement et l'amélioration des peuplements

2.1 comparaison des ORF des 3 ex-régions : choix d'essences, traitements, types de régénération, âge d'exploitabilité... et échanges sur les orientations futures

- Pour les orientations futures, dans la mesure où l'environnement change, il y a nécessité d'appliquer le principe de précaution pour prendre en compte les risques divers (climat, ESC, sols...). Au niveau du PRFB, il faudrait rester sur des orientations stratégiques et choisir des indicateurs pertinents et mesurables pour pouvoir assurer le suivi.
- Il y a 44 000 ha de hagus dans les Vosges, il ne faut pas les négliger, mais la question de l'ouverture des paysages dans certaines vallées se pose.
- Comment mettre en avant les aménités liées à la forêt ? Peut-on rémunérer le propriétaire pour les aménités positives procurées par la forêt ? Il est important de mettre en avant les effets positifs de la forêt pour faciliter l'acceptation sociétale de la récolte.
- Il faut garder à l'esprit l'incidence environnementale des orientations choisies dans le PRFB et prévoir des mesures de réduction et de compensation en cas d'impact négatifs (Rappel : l'évaluation environnementale vise le PRFB lui-même et pas la forêt en tant que telle).
- Dans le cas de régénération par plantation, l'importance de la qualité des plants est à souligner.
- En lien avec les travaux sur l'équilibre sylvo-cynégétique, la régénération devrait être possible sans protection.
- Sur l'atténuation du changement climatique, il faut prendre en compte le stock de carbone en forêt tout en permettant l'approvisionnement d'entreprises. C'est, l'ensemble de la filière forêt-bois et des usages du bois qui doit être pris en compte.
- Comment financer le renouvellement de la forêt ? Autrefois, 20 % du prix de la valeur de la récolte suffisait à refinancer. Aujourd'hui on est à 80 % (le produit du bois n'est plus capable de financer), la valeur des bois sur pied a baissée. Est-il envisageable d'affecter de la taxe carbone pour la contribution de la forêt ?
- Il est nécessaire de trouver des scénarios pour résorber les gros bois. Concernant les forêts mélangées, il faut être capable de valoriser les différentes essences, retrouver des débouchés pour les érables par exemple. Comment intégrer l'incertitude face au changement climatique ? Comment va-t-on remplacer les peuplements résineux en plaine (ils fournissent actuellement des produits intéressants en construction). Il y aurait nécessité de tester de nouvelles essences en plaine, notamment des résineux. Il faut une continuité dans les débouchés (difficultés par rapport au débouché des produits de première éclaircie en raison de la demande fluctuante du marché).
- Les DRA SRA sont encore d'actualité, mais beaucoup d'incertitudes sont encore liées au changement climatique. Les diamètres d'exploitabilités dans les DRA SRA sont déjà sur un seuil bas.
- La notion de multifonctionnalité doit être prise en compte. Il est important de conserver des peuplements non productifs dans l'état pour la biodiversité. Des espèces comme la gélinotte des bois sont en voie de disparition. Le PRFB doit faire mention de ce phénomène, et s'interroger sur cette espèce qui risque de disparaître.

2.2 Incitation au renouvellement et à l'amélioration des peuplements, échanges sur les actions

- En plus des dispositifs d'aides présentés, il est précisé que dans le projet Regiowood 2, une aide au reboisement pour les petites surfaces a été mise en place (contrat d'aide au renouvellement 150 000 € en Lorraine et 150 000 € en Wallonie).
- D'une façon générale, concernant les dispositifs de soutiens, les limites pour les propriétaires sont la complexité des dossiers et les seuils de surface trop élevés qui peuvent constituer des obstacles au montage de dossiers.
- Il est nécessaire de relancer la dynamique auprès des propriétaires, alléger les dossiers, rester large dans les critères d'éligibilités.
- Les dates contraintes des AAP constituent une difficulté pour les professionnels.

Relevé de conclusion :

- Les outils et technologies de connaissance de la ressource (inventaire forestier, télédétection, Lidar...) permettent un bon suivi à différentes échelles spatiales (région, massifs, parcelles), cependant, dans le cadre des actions du PRFB, les mutualisations et utilisations en commun d'outil pour la forêt publique et la forêt privée sont à développer.
- Le groupe de travail est globalement en phase avec les grandes orientations stratégiques en matière de sylviculture présentée par la DRAAF. Les éléments seront approfondis pour la prochaine réunion.
- Le sujet de la biodiversité sera abordé à la réunion suivante en un point spécifique.
- Concernant l'incitation au renouvellement et à l'amélioration des peuplements par les dispositifs de soutiens, le souhait d'ouvrir les aides à de petites surfaces et la nécessité de simplifier les dispositifs d'aide est mis en avant. Le fonctionnement par appel à projet peut aussi constituer un frein.